

Changement d'artisan dommage ouvrage

Par NicoCaro, le 15/02/2022 à 00:57

Bonjour,

Nous avons souscrit à une dommage ouvrage pour la construction de notre maison. Le terrassier choisi par notre maitre d'oeuvre ne pouvait plus intervenir sur notre chantier en raison du retard pris. Notre Maitre d'oeuvre a choisi un autre terrassier. Nous avons informé notre assurance du changement d'artisan qui nous a demandé sa décennale. Nous lui avons fait parvenir, celle-ci débute avant la début effectif des travaux mais pas avant la déclaration d'ouverture de chantier.

Il a commencé les travaux mais les dates coincent au niveau de l'assurance. Est-ce que l'assurance peut l'exclure de la DO ? C'est très ennuyant car il s'agit du terrassier.

En vous remerciant par avance pour aide.